

# Règlement Championnat Départemental des Yvelines 2023

## Haras de Malvoisine

### 78720 Senlisse

Dimanche 7 Mai/Lundi 8 Mai 2023-03-27

### Club 4 à Elite

En partenariat avec le Comité Départemental d'Equitation des Yvelines
---

Pour concourir au championnat régional et être présent au classement il faut **participer aux 2 épreuves** (dimanche et lundi)

L'engagement est individuel (1 le dimanche et 1 le lundi)

Le fait de s'engager autorise expressément l'organisateur à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers, en tout ou partie, en nombre illimité, en tous formats, sur tous supports connus actuellement ou à venir et par tous les moyens actuels ou à venir notamment sur tous sites internet.

Le casque aux normes en vigueur, avec jugulaire attachée et ajustée, est OBLIGATOIRE pour tout cavalier à poney ou à cheval dans l'enceinte du concours.

ATTENTION : la date de clôture des engagements est fixée au 01/05/2023 mais la date limite d'annulation d'engagement est fixée au 30/04/2023.

Au-delà de cette date, l'engageur ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de l'organisation

#### . PARTICIPATIONS CAVALIERS

Seuls les cavaliers licenciés dans un club des Yvelines peuvent prétendre au classement du Championnat départemental.

Chaque cavalier peut participer à plusieurs épreuves CHAMPIONNAT

Attention : Si un cavalier est engagé dans plusieurs épreuves, c'est la participation dans l'indice le plus élevé qui sera retenue pour le classement du Championnat.

Si un cavalier est engagé plusieurs fois dans la même épreuve, il doit annoncer avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite prétendre au classement du Championnat Ile de France au jury. Si le cavalier n'effectue pas cette annonce avant le début de l'épreuve, c'est le cheval partant en premier sur le parcours qui participera au Championnat

#### PARTICIPATIONS PONEYS/CHEVAUX

Le nombre de tour par cheval est limité à 3 par jour. Le changement de cheval réglementaire est autorisé uniquement sur la 1 ère étape. (Pour les épreuves se déroulant sur 2 jours) Les cavaliers

doivent obligatoirement participer aux 2 étapes avec le même cheval pour les épreuves championnat.

#### BAREME CHAMPIONNAT

Epreuves GRAND PRIX, barème A au chrono temps différé pour chaque étape, avec remise des prix (8 premiers) à l'issue de chaque épreuve.

Le classement du Championnat, réservé aux cavaliers licenciés dans un club des Yvelines, est établi en prenant en compte le cumul des points et du chronomètre des deux étapes.

Si un concurrent est non-partant sur une étape, il ne peut plus prétendre au classement Championnat.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné il sera pénalisé du score du dernier couple dans leur épreuve plus 20 points.

En cas d'égalité de points et de temps à l'issue des deux étapes, c'est le chronomètre de la seconde étape qui servira à départager les concurrents.

Seront récompensés à l'issue des épreuves du lundi les trois meilleurs cavaliers de chaque indice, lors d'une remise des prix à pied sur le podium du Comité Départemental d'Equitation des Yvelines.